

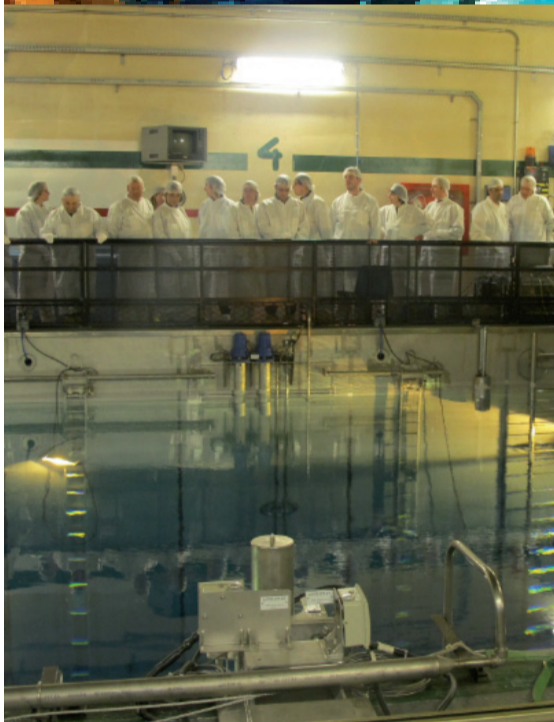
# EDF CNPE DE CATTENOM

## REGLEMENT D'ACCES ET MODALITES PRATIQUES

### POUR UNE VISITE EN ZONE CONTRÔLÉE



Centre d'Information du Public  
EDF CNPE de Cattenom  
BP 41 - 57570 CATTENOM  
Tél. 03.82.51.70.41  
com-cattenom@edf.fr



#### Le jour de la visite :



Cette note définit le règlement applicable à tous les visiteurs du CNPE de Cattenom pour assurer le respect de la sécurité. Les visiteurs doivent impérativement respecter la réglementation et les consignes d'accès sur le site. L'organisateur de la visite s'engage à diffuser ces informations à tous les participants.

#### Avant votre visite :

Chaque visiteur accueilli sur site est soumis à une enquête administrative. C'est pourquoi un formulaire d'inscription demandant des informations précises pour chaque participant a été transmis à l'organisateur.

Ce formulaire doit être intégralement renseigné et impérativement adressé par e-mail, à l'adresse [com-cattenom@edf.fr](mailto:com-cattenom@edf.fr), au moins **30 jours avant la date de la visite**. Les informations qui y sont portées par l'organisateur doivent être **STRICTEMENT** identiques à celles figurant sur la pièce d'identité présentée le jour de la visite. Dans le cas contraire, les personnes ne pourront accéder aux installations.

**AUCUNE MODIFICATION SUR LE NOMBRE OU L'IDENTITE DES VISITEURS NE POURRA ÊTRE PRISE EN COMPTE LE JOUR DE LA VISITE.**

#### La visite en zone contrôlée :

- ✓ La durée d'une visite est d'environ 3 heures 30. Elle est gratuite.
- ✓ Le groupe est accueilli au Centre d'Information du Public de la centrale.
- ✓ Des parking sont à disposition des visiteurs.
- ✓ Un plan d'accès est fourni dans le dossier transmis lors de l'inscription.

#### Formalités d'accès le jour de la visite :

✓ Chaque visiteur doit impérativement être muni d'une pièce d'identité en cours de validité le jour de la visite, sans quoi l'accès au site lui sera refusé.

✓ Les pièces d'identité valables pour pénétrer sur le site et visiter les installations sont :

- **pour les personnes de nationalité française et européenne**

La carte nationale d'identité en cours de validité

**ou** Le passeport en cours de validité

- **pour les personnes d'autres nationalités**

Le passeport en cours de validité

**et** La carte de séjour en cours de validité (si résidant en France)

✓ L'âge minimum pour une visite en zone contrôlée est fixé à **18 ans révolus**.

✓ Les personnes à mobilité réduite, ayant des difficultés à se déplacer ou sujettes au vertige ne pourront pas entrer sur le site.

✓ Des appareils de détection de la radioactivité très sensibles ont été mis en place en sortie de site. Si l'un des visiteurs a récemment passé un examen en médecine nucléaire (type scintigraphie), il lui sera impossible d'accéder aux installations, car il risquerait de déclencher les appareils lors de son passage. En pareil cas, il est souhaitable de repousser la participation à la visite. **En cas de doute, prenez contact avec le Centre d'Information du Public au 03 82 51 70 41.**

✓ Par principe de précaution, les visites en zone contrôlée ne sont pas autorisées aux femmes enceintes.

#### Règles de sécurité sur le site :

✓ La visite se déroule sur une installation industrielle et équipée de caillebotis. **Des consignes vestimentaires doivent être respectées** : port de chaussures plates et fermées, de vêtements non flottants avec manches longues et de pantalons (y compris pour les dames). En arrêt de tranche, des chaussures de sécurité sont prêtées, le port de chaussettes est recommandé.

✓ Tout le complément de matériel (casque, bouchons d'oreille...) est mis à disposition.

✓ Par mesure de précaution, l'accès sur site ne sera pas autorisé aux personnes équipées d'un stimulateur cardiaque.

✓ Pour des raisons de sécurité liées aux risques industriels et spécifiques à l'activité du site (risques électriques, chimiques, mécaniques, thermiques, ...), il est demandé aux visiteurs de se conformer aux instructions qui leur sont données par les guides-conférenciers et en particulier de ne pas s'éloigner du groupe.

✓ Tout comportement ou agissement portant atteinte à la sécurité durant la visite pourra entraîner son arrêt immédiat.

✓ En cas de problème, d'urgence ou d'indisponibilité du guide-conférencier, il convient de rechercher le téléphone fixe le plus proche et de composer le 18.

✓ Les visiteurs sont responsables de leurs actes sur les installations. Ils affirment avoir pris connaissance du présent règlement.

#### Détails pratiques :

✓ Les prises de vues (photos et vidéos), ainsi que les téléphones portables sont interdits.

✓ Des casiers fermés sont à disposition au Centre d'Information du Public pour y déposer tous les effets personnels. En cas de vol, EDF ne sera en aucun cas responsable.

✓ Tout retard d'arrivée sur le site avant une visite doit être signalé par téléphone à la Mission Communication.

